Cadre de partenariat campus-communauté et aperçu de la demande

Le Centre d'innovation en santé mentale sur les campus (CISMC) est un projet de partenariat auquel participent Collèges Ontario, le Conseil des universités de l'Ontario, l'Ontario Undergraduate Student Alliance, la College Student Alliance et l'Association canadienne pour la santé mentale, division de l'Ontario.

Notre mission est d'aider les établissements postsecondaires de l'Ontario à améliorer leur capacité à soutenir la santé mentale et le bien-être du corps étudiant. L'une des priorités stratégiques du CISMC est de renforcer les partenariats et de permettre le partage des connaissances afin d'aborder la question du bien-être mental des étudiants-es. Au cours de l'exercice 2026-27, le CISMC continuera d'œuvrer en faveur du renforcement des relations et des collaborations entre les organismes communautaires et les campus de l'Ontario. Nous chercherons également à faire progresser l'équité, la diversité et l'inclusion en matière de santé mentale des étudiants-es en soutenant la prestation de programmes et de services qui répondent aux besoins des groupes d'étudiants-es méritant l'équité.

Le Cadre de partenariat campus-communauté du CISMC est un élément clé de notre travail d'amélioration de la collaboration et des partenariats entre les organismes communautaires et les établissements publics d'enseignement postsecondaire.

Besoin	• La demande de services et de soutien en matière de santé mentale pour les étudiants-es de l'enseignement post-secondaire est en augmentation. • Les campus et les organismes de santé communautaires s'efforcent de répondre à cette demande croissante. • Les liens entre les campus et les organismes communautaires ne sont généralement pas bien développés dans l'ensemble de la province. • Chaque campus et organisme communautaire possèdent des compétences, des ressources ou des approches uniques qui pourraient profiter à d'autres partenaires.
Objectif	Développer et renforcer les partenariats entre les organismes communautaires et les établissements publics d'enseignement postsecondaire. Les principaux résultats peuvent être les suivants : • augmentation du nombre d'étudiants-es bénéficiant de services • diminution des listes d'attente • amélioration de l'aiguillage vers les organismes communautaires • augmentation des options de services, sur le campus et hors campus • amélioration des transitions pour les étudiants-es ayant besoin de soutien
Possibilité	• Les campus peuvent tirer parti du soutien et de l'expertise des organismes communautaires pour renforcer et/ou compléter les programmes, les services et les soutiens sur le campus.

Types de soutien offerts par le CISMC	• Identification des partenariats potentiels avec la communauté ou le campus. • Facilitation des mises en relation avec les contacts de la communauté et du campus. • Soutien du processus de demande de projet. • Ressources pour aider à développer des programmes ou des services (matériel, trousses d'outils, manuels, recherche, etc.). • Ressources pour soutenir le développement et le renforcement de partenariats plus efficaces. • Facilitation de la communication et du partage des connaissances avec d'autres organismes communautaires ayant une expérience dans le domaine du projet proposé
Qui peut présenter une demande ?	• Demande conjointe préparée par un organisme communautaire (il peut s'agir de plusieurs organismes) avec un établissement postsecondaire public partenaire. L'organisme (ou les organismes) communautaire en santé mentale **doit être le demandeur principal**. • Organisme-s communautaire-s en santé mentale desservant les résidents-es de l'Ontario et tout établissement postsecondaire public de l'Ontario. • Toutes les demandes doivent être approuvées par les cadres supérieurs responsables du bien-être sur le campus et par l'organisme-s communautaire-s. • Les organismes peuvent soumettre plus d'une demande pour des projets avec d'autres établissements postsecondaires publics.
Type de projet	**Les projets proposés doivent être <u>orientés vers les étudiants-es</u>** Reproduire, adapter ou étendre un modèle ou un programme éprouvé actuellement proposé **dans votre communauté** : • reproduire, adapter ou étendre **un nouveau programme/service** avec un partenaire **existant** sur le campus • reproduire, adapter ou étendre **un nouveau programme/service** avec un **nouveau** partenaire du campus Faire la démonstration d'un modèle ou d'un programme non testé dans votre communauté : • développer **un nouveau programme/service** avec un partenaire **existant** sur le campus. • développer **un nouveau programme/service** avec un **nouveau** partenaire sur le campus
Date limite de dépôt des demandes	• **Le 31 mai 2026**

Comment déposer sa demande	Veuillez visiter le site https://www.surveymonkey.com/r/MYBV7C7 pour remplir le bref formulaire de demande en ligne.
Angle	Une attention particulière sera accordée aux projets portant sur les thèmes suivants : • Axé/basé sur le counseling • Soutien à la santé mentale des étudiants-es autochtones • Application d'un angle ou d'une pratique anti-oppressive à la santé mentale des étudiants-es • Application d'un angle ou d'une pratique d'équité en matière de santé à la santé mentale des étudiants-es • Approches globales du campus en matière de réponse aux crises de santé mentale • Mise en œuvre d'un programme ou d'un service universitaire/communautaire lié à la Norme nationale pour la santé mentale et le bien-être des étudiants postsecondaires
Exemples de programmes et d'activités de partenariat	Niveau 1 • Promotion et sensibilisation aux programmes et services communautaires • Mise en place d'un processus d'aiguillage campus/agence • Séances de planification intégrée pour répondre aux besoins des étudiants-es en matière de santé mentale • Consultation sur des questions spécifiques (par exemple, les suicides, les troubles des conduites alimentaires) • Conseils en matière de soutien en cas de crise Niveau 2 • Formation pour les étudiants-es dans le cadre du programme académique • Formation et/ou soutien au leadership étudiant • Formation au soutien par les pairs ou développement de programmes (par exemple, premiers soins en santé mentale) pour les étudiants-es du campus-es (conseil, résidences, etc.) • Formation du personnel du campus et de l'administration pour soutenir le bien-être mental des étudiants-es Niveau 3 • Cliniques sur le campus pendant les périodes de stress intense (par exemple, orientation et examens) ou tout au long de l'année • Services intégrés de soutien (par exemple, personnel intégré sur le campus) • Cliniques/counseling à l'extérieur du campus • Cliniques mobiles

Fréquence	**Jusqu'à 15 places** sont disponibles dans le cadre du Projet de partenariat campus-communauté. Les agences peuvent soumettre **une (1) demande** au cours de l'année fiscale 2026-27 avec l'allocation maximale par campus. **Des fonds allant jusqu'à 25 000 $** sont disponibles pour soutenir chaque projet, **la demande minimale étant de 5 000 $.**
Processus de sélection et d'approbation	• Avant de soumettre leur demande, les candidats-es doivent contacter la responsable des partenariats communautaires du CISMC pour discuter du projet (snorman@campusmentalhealth.ca). • Les projets demandant 1 000 $ et plus devront inclure un plan de projet, une description des rôles des partenaires et un budget. • Les projets sélectionnés s'engagent à se réunir régulièrement avec les responsables de la communauté universitaire du CISMC pour discuter des mises à jour du projet et remplir des questionnaires et un formulaire de rapport. • Ces demandes seront examinées et approuvées par le CISMC et un sous-comité composé de membres du comité exécutif (délai de 2 à 4 semaines). Les demandes seront examinées en semi-aveugle (les détails d'identification seront supprimés) afin de garantir la neutralité.
Critères d'évaluation des projets	• Équilibre entre les régions géographiques de l'Ontario. • Équilibre entre les établissements d'enseignement postsecondaire. • Équilibre entre les agences communautaires. • Pour le corps étudiant. • Les nouveaux partenariats seront mieux notés. • Engagement du corps étudiant. • Les projets d'impact collectif seront mieux notés (par exemple, deux départements d'un même établissement collaborant avec un organisme communautaire). • Type de projets - reproduction, adaptation ou extension d'un modèle ou d'un programme éprouvé ou proposition d'un modèle non éprouvé. • Niveau d'intensité du projet proposé. • Fonds requis.
Rapports et exigences	• **Deux rapports d'avancement** et **un rapport final** des projets retenus doivent être soumis via Survey Monkey (le lien sera fourni par la responsable du partenariat communautaire) **d'ici mars 2027**. • Les candidats-es seront informés-es de leur sélection **fin juin/début juillet 2026.** • **Les programmes doivent commencer dans la semaine du 7 septembre 2026**. • Les candidats-es sélectionnés-ées **sont tenus-es d'assister à la journée du Sommet du Projet de partenariat campus-communauté, qui se tiendra le 30 mars 2027.**

Pour plus d'informations ou pour discuter d'un projet proposé, veuillez contacter Selena Norman à l'adresse suivante : snorman@campusmentalhealth.ca